

Lille, le 7 décembre 2023

Apec et Akto s'engagent en faveur de la mobilité professionnelle des cadres en Hauts de France

Acteurs clés de l'emploi et de la formation sur le territoire, AKTO, opérateur de compétences, et l'Apec, Association pour l'emploi des cadres, signent une convention régionale en Hauts-de-France. L'objectif de ce partenariat est d'accompagner la mobilité des cadres au regard des métiers cibles d'AKTO, OPCO de 27 branches professionnelles du secteur des services.

En Hauts de France, une majorité de secteurs professionnels d'AKTO connaissent de fortes évolutions et font face à des difficultés de recrutement. Celles-ci sont liées à une pénurie de candidats sur le marché de l'emploi, à un décalage entre les candidatures et les profils recherchés, au manque d'attractivité de certains métiers et à l'évolution de certains métiers.

D'une durée de 2 ans, le partenariat entre AKTO et l'Apec porte sur le développement de l'emploi, de l'alternance et des reconversions professionnelles des cadres dans le secteur des services. Il met en place des actions communes pour répondre concrètement aux tensions de recrutement structurelles et conjoncturelles auxquelles sont confrontées les entreprises adhérentes d'AKTO. Cette convention a pour ambition de:

- Faciliter la mise en relation entre les employeurs et les cadres et jeunes diplômés ;
- Favoriser la reconversion des cadres demandeurs d'emplois vers les secteurs en déficit de recrutement au sein des branches d'AKTO ;
- Attirer les jeunes diplômés et les publics spécifiques (cadres seniors, cadres demandeurs d'emploi longue durée etc.) vers les métiers des branches rattachées à AKTO, en lien avec sa politique alternance.

Afin d'atteindre ces objectifs, 4 axes de collaboration ont été définis :

- La promotion des métiers ;
- La valorisation de l'alternance à partir de bac+3 pour sécuriser les parcours et aider à l'insertion professionnelle ;
- L'accompagnement des entreprises et des salariés ;
- Et la professionnalisation des acteurs.

“Ce partenariat avec un acteur de premier rang comme l'Apec renforce l'assistance qu'AKTO apporte aux 21 000 entreprises de Hauts-de-France relevant des 27 branches professionnelles de son périmètre. D'autant plus dans un contexte où les employeurs ont

de plus en plus de mal à trouver les compétences correspondant à leurs attentes", s'enthousiasme Laurent Barthélémy, Président d'AKTO.

"Cette convention va permettre de mieux connaître les attentes professionnelles des cadres dans la région, tout en explorant comment attirer les jeunes diplômés vers nos branches et favoriser leur insertion professionnelle. En Hauts-de-France, les branches professionnelles des restaurations rapides, de commerce de gros, de la formation, du travail temporaire ou encore de l'hôtellerie restauration sont en grandes demandes de tous types de profils" rajoute Jean Hédou, Vice-Président d'AKTO.

« Le partenariat avec AKTO en Hauts de France permettra de mieux accompagner les cadres et les jeunes diplômé·es, en leur proposant des services efficaces et innovants, adaptés aux évolutions du marché de l'emploi cadre, et pour soutenir le développement des entreprises, en particulier les PME et TPE, face aux difficultés de recrutement. Avec notre partenaire AKTO, en nous appuyant sur les multiples expertises présentes dans nos structures, nous pourrons optimiser les actions auprès de nos publics, en particulier les plus éloignés de l'emploi et les entreprises rencontrant des difficultés pour trouver des compétences cadres » a déclaré Didier Dernoncourt, Président du Comité Paritaire Régional de l'Apec Hauts-de-France.

Contacts presse :

estelle.agnel@tbwa-corporate.com - 06 07 46 34 89
pierre-yves.galley@tbwa-corporate.com - 06 42 98 71 47

À propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences de 27 branches professionnelles des secteurs des services, qu'il appuie pour faire face aux enjeux de transformation environnementale, digitale et sociale. A l'appui de la stratégie de chaque branche sur les sujets de qualification, de formation et d'emploi, AKTO éclaire et guide les entreprises, les salariés et jeunes actifs sur les métiers et emplois d'aujourd'hui et de demain. Sa position au cœur de l'écosystème lui permet de partager la vision prospective de ses 27 branches avec l'ensemble de ses parties prenantes sur le territoire national (en métropole et outre-mer), afin d'opérer des synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.

AKTO en quelques chiffres :

AKTO accompagne 327 000 entreprises, parmi lesquelles 87% de TPE et 3,6 Millions de salariés. En 2022, plus de 617 000 salariés ont bénéficié d'une formation et plus de 127 000 personnes sont entrées en alternance. AKTO emploie plus de 1 000 salariés sur tout le territoire en métropole et dans les DROM dans lesquels AKTO a délégation de service pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2i. AKTO est également OPCO unique dans les territoires de Mayotte, Saint Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre et Miquelon.

À propos de l'Apec :

L'Association pour l'emploi des cadres se mobilise auprès des cadres et des jeunes diplômé·es à partir de Bac+3, en particulier les publics les plus fragiles face à l'emploi. Elle est acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP).

L'Apec aide les entreprises, notamment les TPE-PME confrontées à des difficultés de recrutements, à trouver les compétences cadres dont elles ont besoin pour se développer. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre.

L'Association, et ses 1000 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer.

L'Apec Hauts-de-France en quelques chiffres :

50 collaborateurs et collaboratrices

3 centres

12 900 cadres et jeunes diplômé.es accompagnés en 2022

2 700 entreprises accompagnées

En savoir plus : corporate.apec.fr

Contacts presse :

Apec HDF : Caroline Guisse – caroline.guisse@apec.fr

Apec : Mendrika Lozat – 06 74 94 76 24 – mendrika.lozat@apec.fr - Twitter : @ApecInfoPresse